

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Le contrat général d'utilisation des wagons (CUU) définit les droits et obligations des détenteurs de wagons (K) et des entreprises ferroviaires (EF/RU) qui utilisent des wagons de marchandises comme moyen de transport.

Le texte complet des CUU peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.gcubureau.org>

L'entreprise indiquée ci-dessous

<i>Nom de l'entreprise</i>	
<i>Rue 1</i>	
<i>Rue 2</i>	
<i>Code postal</i>	<i>Ville</i>
<i>Pays</i>	
<i>N° DE TVA</i>	
<i>Code RICS</i>	

Demandez un code via <https://uic.org/rics>

Légalement représenté par

<i>Nom du représentant</i>
<i>Fonction</i>
<i>Adresse électronique</i>
<i>N° de téléphone</i>

accepte par la présente le contrat général d'utilisation des wagons (CUU) en tant que

- Entreprise ferroviaire (RU)
- Détenteur de wagon (K)
- Entreprise ferroviaire et détenteur de wagons (RUK)

avec tous les droits et obligations d'un signataire des CGU dans la version en vigueur à la date ci-dessous et à la date de prise d'effet de la présente admission aux CGU conformément à l'article 2.2 des CGU.

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	Société de timbres (le cas échéant)
<i>Signature</i>		

## Rejoignez la communauté CUU : Devenir signataire

Vous êtes une entreprise ferroviaire ou un détenteur de wagons ? Rejoindre le réseau du Contrat général d'utilisation des wagons (CGU) est votre prochaine étape vers une collaboration sans faille dans le secteur du fret ferroviaire. Devenir signataire du CUU est simple, avec un processus d'auto-intégration rationalisé conçu pour vous permettre de démarrer rapidement et efficacement.

### Ce que signifie être un signataire de CUU

En tant que signataire de CUU, vous assumerez plusieurs responsabilités clés afin de garantir le bon déroulement des opérations et le respect des règles :

- **Contribution annuelle** : Payer une cotisation annuelle fixée par le comité mixte du GCU.
- **Exactitude des données** : Utilisez le GCU Broker pour maintenir à jour les informations contractuelles obligatoires. Un système de notation vous aidera à garantir l'exhaustivité des données.

### Frais annuels CUU

La contribution de CUU se compose d'une redevance annuelle fixe et d'une redevance variable calculée en fonction de la taille de votre parc de wagons.

Vous trouverez les tarifs les plus récents sur le site web.

La cotisation annuelle est facturée une fois par an. Si vous adhérez en cours d'année, le montant total de la cotisation annuelle reste d'application.

### Les étapes de l'onboarding via <https://prod.gcubroker.org/ns/onboarding?lang=fr>

1. **Créer un compte de GCU Broker**: Enregistrez votre compte utilisateur et confirmez votre email.
2. **Saisir les détails de l'organisation** : Fournissez des informations essentielles sur votre entreprise.
3. **Mise en place des informations de facturation** : données pour la facturation annuelle.
4. **Télécharger la documentation** : Soumettez votre formulaire de demande signé et votre liste de wagons (pour les détenteur de wagons uniquement).
5. **Soumettre votre candidature** : Envoyez votre demande pour examen.

Une fois soumise, votre demande sera vérifiée. Si toutes les informations sont exactes et complètes, votre adhésion sera activée et votre organisation sera incluse dans la liste officielle des signataires à la prochaine date de publication (comme indiqué à l'article 2.4). Vous recevrez peu après une facture pour l'année en cours.

Une fois votre adhésion activée, veillez à ce que les informations obligatoires suivantes soient complètes et exactes :

- **Organisation** : fournir les coordonnées générales de l'entreprise
- **Facturation** : fournir les informations nécessaires à l'établissement annuelle CUU.
- **Responsable** : fournir les informations obligatoires décrites dans les CGU :
  - Déploiement des wagons par le gardien (art. 9)
  - Point de contact pour les demandes d'indemnisation en cas de perte d'utilisation des wagons (art. 13) (RU en charge)
  - Point de contact pour les instructions données par le détenteur (art. 14) (responsable de l'EF)
  - Point de contact pour les informations nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des wagons (art. 15) (détenteur)
  - Fourniture/réception d'informations sur le traitement des wagons endommagés ou perdus (chapitres IV-VI) (détenteur + EF responsable)
  - Fourniture de pièces détachées - centre logistique (annexe 7)
  - Point de contact pour les factures relatives à l'utilisation des wagons (EF/gardien)
- **Parc de wagons** : En tant que gardien de wagons, vous serez tenu de soumettre tous les numéros de wagons qui seront utilisés dans le cadre du CUU. Les wagons peuvent être téléchargés dans la section de la base de données des wagons de CUU. Cette opération peut être effectuée manuellement, via le téléchargement d'une liste Excel ou via des services web basés sur le format xml. (pour plus d'informations, consultez le manuel d'utilisation en ligne).